

# Compte rendu du Conseil Municipal de la Commune de Sénouillac

## N° 2 du 29 Octobre 2015

**Convocation** du 21 octobre 2015

**Présents** : Bernard FERRET, Maire, Karine SZYGENDA, Gilles FORT et Sandra VICENTE, Adjoint  
Grégory FABRE, Nicolas RAYNAL, Véréna VOARINO, Sébastien RIVAT, Grégory FABRE, Christine DURIEZ, Sébastien ALAUZET, Manon ISSERTE, Conseillers Municipaux

**Procurations** : Emmanuel BISTES à Sébastien ALAUZET, Vincent CLASSINE à Sandra Vicente, Corine MALBERT à Gilles FORT, Lorraine FONVIELLE à Bernard FERRET

**Secrétaire de séance** : Grégory FABRE

Suite à la démission de Philippe Biau le 28 Septembre, de Mme GUACHON Nathalie le 28 Septembre, de M Choulet Alain le 5 Octobre, de Mme Costequeque Laurence le 5 Octobre, de M Puech Dominique le 6 Octobre et de Mme Troislouche Nathalie le 10 Octobre, nous sommes heureux d'accueillir M. Alauzet Sébastien et Mme Isserte Manon comme nouveaux conseillers. Nous leurs souhaitons la bienvenue.

Il est rappelé que les élus de l'opposition ont leur place dans les groupes de travail dit "affaires courantes". Une fois un projet arrêté et validé par l'équipe majoritaire, tout membre du conseil peut participer à son élaboration.

Approbation du compte rendu du dernier conseil.

- **Vente terrain Gilles RECH**

Vente d'une partie d'un ancien chemin communal (VC n° 103), c'est un vieux dossier qui date de la fin du mandat de Jean-Claude PECH, suite au résultat de l'enquête publique du 20 février 2007 le conseil en place accepte la vente et déclassé le chemin le 8 Mars 2007. Le prix est déterminé à 1,50 € le m2. Un nouveau numéro de parcelle a été créé : n° 1925 Section B. M. Gilles Rech a pris en charge les frais de géomètre. La mairie va faire un acte administratif (pas de frais de notaire) donc dans ce cas c'est le Maire qui prend la place du notaire et il faut nommer un adjoint comme représentant de la mairie : Il est proposé M Gilles Fort.

Approuvé à l'unanimité.

- **Subvention aux associations** (budget prévisionnel initial de 2 500 €)

Ci-dessous les propositions faites par la commission, à savoir aussi qu'il avait été provisionné dans le budget investissement un montant de 600 € pour de l'équipement de sonorisation suite à des demandes de plusieurs associations, (APE, Quilles, et Quarantaine) ce matériel pouvant aussi être loué avec la salle des fêtes.

Associations nationales :

- ADDAH	30,00
- GDS	75,00
- AFSEP	30,00
- Visiteurs Malades en Ets Hospitaliers	<u>30,00</u>
Sous-total	165,00 €

Associations locales :

- ADMR	600,00
- Association Repas à domicile	45,00
- Football Club Marssac/ Sénouillac/ Rivières	100,00
- La Quarantaine c'est Fou	100,00
- Génération Mouvement	400,00
- Sauvegarde Église de Mauriac	270,00
- Les Amis de St Martin et Mauriac	270,00
- Un Point c'est Tout	150,00
- Jeu de Quilles Aveyronnaises	100,00
- Coopérative scolaire	<u>300,00</u>
Sous-total	2335,00 €

**Total Général**

**2 500,00 €**

Approuvé à l'unanimité moins une abstention.

- **Actualisation de la convention avec l'école de musique.**

Reportée au prochain conseil municipal.

- **Règlement intérieur ALAE**

Ce règlement intérieur a été vu et validé par les membres de la commission école et la directrice de l'ALAE.  
Approuvé à l'unanimité.

- **PEDT**

Convention de 3 ans entre la Préfecture, l'Éducation nationale, la Caf, le SSMS, et la mairie de Senouillac sur le Projet Educatif Territorial.

Ce PEDT a été construit en accord avec les cinq communes dans le cadre de la création de l'ALAE Multisite avec pour objectif un projet de territoire commun, la signature de ce PEDT nous permet de continuer de percevoir les aides du fonds d'amorçage (50 € + 40 €) par enfant, et nous permet d'assouplir les règles d'encadrement.

Approuvé à l'unanimité

- **Convention CEP (conseil en Energie Partagée) avec T&D**

Tarn et Dadou a embauché un conseiller, M. Noullez, pour accompagner les communes à mettre en place des plans d'économie d'énergie sur les bâtiments communaux. Pour avoir la possibilité d'utiliser ses services, nous devons établir une convention. Le conseil en énergie partagée est un service proposé sans contrepartie financière aux communes volontaires de T&D afin de les aider à la mise en place d'actions de maîtrise d'énergie. L'objectif porté par la communauté de communes est double : aider les communes à réaliser des économies dans le cadre budgétaire toujours plus restreint et atteindre un objectif commun d'efficacité énergétique pour le territoire. C'est une convention d'une durée de trois ans. Nous devons nommer un élu référent. M. le Maire propose M. Gilles Fort qui a déjà travaillé sur le PCET.

Approuvé à l'unanimité.

- **Délibérations modificatives**

- Nous avons décidé lors du dernier conseil de renégocier un crédit. A ce jour, nous avons perçu les fonds. Cette renégociation n'avait pas été prévue au budget. Il nous faut donc ouvrir des crédits supplémentaires en dépense et en recette d'un montant de 276 767.63 €.
- Suite au nouveau mode de répartition des subventions pour la réfection des routes effectuées par le SIVU, il nous faut rajouter 11 729€ sur le budget. Il est proposé de les prendre sur le budget affecté à l'aménagement de la Cuma qui ne sera certainement pas commencé en 2015.

Approuvé à l'unanimité.

## **Compte rendu des commissions ou groupes de travail**

### **Assainissement : Gilles Fort**

L'étude bathymétrique a été effectuée et la convention avec l'agriculteur signée, résultat des analyses la semaine prochaine. Le Plan d'épandage est prévu pour juillet-août 2016 après récolte. La réunion de présentation du complément d'étude du schéma d'assainissement se tiendra le jeudi 12 novembre à 14h30 à la mairie.

### **Finance : commission réunie le mercredi 21 Octobre**

L'examen des comptes arrêtés au 30 septembre ne fait apparaître aucune anomalie, le budget primitif devrait être respecté. Quelques petites disparités ou dépassement, principalement les postes d'énergie (Gaz et EDF). Côté personnel nous devrions être en-dessous des prévisions. En investissement les projets carrefour et mur école sont terminés et payés ; le Conseil Régional nous accorde 3 000 € pour le mur de l'école. Toujours pas de réponse à la demande de subvention auprès du Conseil Départemental.

Côté trésorerie, toutes les factures de gros travaux sont payées, il ne reste plus que les travaux effectués par le SIVU pour la réfection des routes (ces travaux sont en cours). Nous allons pouvoir achever de rembourser le prêt de trésorerie engagé en 2013 (65 000 € restants). Nous avons perçu l'avance de TVA à taux zéro.

**Groupe plan Ad'ap** : Karine Szygenda, Christine Duriez et Sandra Vicente

L'objectif est de rendre le plan pour la fin Novembre. Il va être fait des devis au niveau de la cour de l'école dans l'objectif d'éviter d'avoir à implanter un ascenseur pour rejoindre l'espace ALAE/cantine. Il est prévu de mettre en place des cheminements adaptés dans les deux cimetières et au monument aux morts.

**Groupe Boulangerie** : Réunion du mercredi 21 Octobre en présence du Boulanger, de Kamel Telaly (T&D), Christophe Héryn Conseiller Départemental, Sébastien Rivat, Karine Szygenda, et Bernard Ferret

L'objectif était de reprendre contact avec les acteurs du projet après la pose suite aux élections. La « balle est dans le camp » du boulanger et de M Telaly pour établir l'étude financière. Le projet doit être viable à long terme ; c'est aussi une des conditions pour l'obtention des subventions. Le Conseil Départemental pourra intervenir en subventions à faible hauteur ou bien dans le cadre des économies d'énergies pour la réhabilitation du bâtiment. D'autres subventions possibles, le FISAC et le Conseil Régional dans le cadre de la revitalisation des centres bourgs. La mairie va lancer un appel à projet pour les 80 m2 restants . Avec si possible une complémentarité d'activité ou une synergie dans la fréquentation.

Objectif souhaité, être capable au 31 janvier de déposer un dossier de pré projet auprès du PETR.

**Membres de la Commission Communale des Impôts Directes (CCID) :**

Commissaires titulaires : Karine Szygenda, Gilles Fort, Sandra Vicente, Nicolas Raynal, Corinne Malbert et Jean Rafel.

Commissaires suppléants : Francine Danel, Thierry Fournier, Nicolas Trichaud, Philippe Biau, André Fournier et Eric Cahuzac.

**Questions diverses :**

- Cérémonie du 11 Novembre : à 10h30, rassemblement devant la mairie ; formation du cortège et dépôt d'une gerbe au monument aux morts ; à 11h30, vin d'honneur offert par la municipalité à la Salle du Conseil Municipal et remise de l'attestation de recensement militaire aux jeunes de la commune.
- Invitation à la randonnée du 11 Novembre organisée par l'Association « Les Amis de St Martin et Mauriac ».
- Projet de territoire : une délibération sera prise au prochain conseil.
- Téléthon : recherche des bénévoles afin de préparer la manifestation.

**Fin de séance à 22 heures.**

**Prochain conseil le mardi 8 Décembre.**

<b>Bernard FERRET</b>	<b>Karine SZYGENDA</b>	<b>Gilles FORT</b>	<b>Sandra VICENTE</b>	<b>Nicolas RAYNAL</b>
<b>Véréna VOARINO</b>	<b>Grégory FABRE</b>	<b>Christine DURIEZ</b>	<b>Vincent CLASSINE</b>  Procuration à Sandra Vicente	<b>Sébastien RIVAT</b>
<b>Corinne MALBERT</b>  Procuration à Gilles Fort	<b>Lorraine FONVIELLE</b>  Procuration à Bernard Ferret	<b>Emmanuel BISTES</b>  Procuration à Sébastien Alauzet	<b>Sébastien ALAUZET</b>	<b>Manon ISSERTE</b>